

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau de souscription, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal.
M. J. A. Langlais, Libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la semaine : Le grand cœur du Souverain Pontife Léon XIII.—Les Frères de la Doctrine Chrétienne; statistique concernant l'ordre des Frères de la Doctrine Chrétienne.—*Pauvre France!* à quel degré d'abaissement n'est elle pas tombée? les agissements des libérés-penseurs et des socialistes ont alarmé vivement Notre Saint Père le Pape Léon XIII.
Causerie Agricole : Culture du blé (Suite).—Époque de la récolte du blé, soit pour la nourriture soit pour la semence.—Manière de faire la récolte du blé.—Javelage du blé et mise en quincaux.
Sujets divers : Observations sur la manière de mener les chevreaux.—Accouplement des moutons.—Moyen de faire reconnaître les agneaux par leurs mères.—Utilité du sel commun en agriculture; doses de sel à administrer aux animaux.
Chœses et autres : *L'Album Musical*, livraison du mois d'octobre.—Conservation des peaux d'animaux.—Ce qu'est le cultivateur, et ce qu'il doit faire.—Nouvelles de la Gaspésie.
Recettes : Poux chez les moutons.—Morve du mouton.—Choléra des porcs.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puis-que pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la *Gazette des Campagnes*; nous en priver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

Le *Divin Salvator* écrit ce qui suit, sous la rubrique : *Le grand cœur du Souverain-Pontife Léon XIII :*

Nous l'avons entendu nous mêmes vendredi dernier. Il dépense une somme considérable pour les écoles.
" Sous mon prédécesseur, nous a dit Léon XIII, on donnait 100,000 fr. par an. Aujourd'hui, cette somme a été doublée et quadruplée. Tout compte fait, nous en sommes à un demi-million, et je le dépense volontiers. Le mal que l'on fait aux écoles est trop grand; il faut préparer le remède. Je partagerai mon dernier sou avec elles. L'an dernier on me dit:—Oh! quel plus grand bien on pourrait faire avec 50,000 francs de plus!—Comptez donc, répondez-je, sur cette somme. Je grèverai le budget du Denier de Saint-Pierre de 30,000 francs, et je donnerai le reste de mon avoir personnel."

Les Frères des Ecoles Chrétiennes.—" Quand vous rencontrerez ces hommes noirs vêtus d'une soutane attachée avec des agraffes grossières, chaussés de gros souliers, saluez-les bien bas: ce sont ces ignorants qui faisaient trembler Voltaire."

Cette parole est de M. de Mun, et elle a été redite au dernier congrès catholique de Québec par M. le comte de Foucault.

Des applaudissements enthousiastes et unanimes — on s'en rappelle encore — ont ratifié cet hommage délicat rendu par une bouche éloquente à l'institution qui a ou pour fondateur le bienheureux Jean de la Salle.

Cet hommage, les Frères de la doctrine chrétienne le méritaient à tous égards.

Ils ont été partout où ils ont porté leurs pas, les généreux instituteurs de la jeunesse, et les fidèles gardiens de ce dépôt précieux qui s'appelle: la Foi. Sur notre sol leur mission a été des plus fécondes en fruits.

Les uns leur doivent d'être devenus des citoyens vertueux; les autres leur sont redevables d'une solide

instruction qui leur a permis d'embrasser une carrière honorable.

En France, la persécution la plus odieuse s'est acharnée à cette belle et vénérable institution.

Il n'est pas de calomnies que la gent libre penseuse n'ait inventé, de scandales qu'elle n'ait exploités pour la ruiner dans l'opinion publique.

Avec cette abnégation qui leur est particulière, les Frères ont répondu à l'orage amoncelé sur eux par de nouveaux services, par de nouveaux actes de dévouement.

La fureur de leurs ennemis n'a pas été apaisée—elle ne le sera jamais!—mais l'œuvre qu'ils poursuivent avec autant de zèle que de désintéressement leur vaudra toujours la reconnaissance, l'estime et le respect des peuples chrétiens.

Si la persécution dirigée contre les Frères a eu quel que résultat: c'est de les avoir fortifiés dans le devoir, c'est de leur avoir imprimé un nouvel élan pour assurer d'autres sujets, d'autres âmes à la cause de Dieu et à la cause de la civilisation.

Les Frères de la doctrine chrétienne sont à l'heure qu'il est, répandus sur toute la surface du monde.

Leur mission est la même: c'est à dire toujours touchant, toujours sublime.

Ils évangélisent, ils instruisent, ils consolent les pauvres et les faibles, les forts et les riches.

On les retrouve en Afrique, en Asie, dans l'Amérique du Sud, tout aussi bien qu'en Europe.

Ils sont partout où ils y a des consolations à offrir, des souffrances à calmer, de l'ignorance à combattre.

La statistique qui concerne l'ordre des Frères des Ecoles chrétiennes est aussi curieuse qu'intéressante.

Le *Nouvelliste* de Vervier porte leur nombre à 11,602, et celui de leurs maisons à 1224.

Ces 11,602 religieux se composent de 5,098 profès, de 1,593 religieux liés par des vœux triennaux, de 2,821 liés par des vœux annuels, de 3,674 novices. Ils sont à la tête de 2,479 écoles, dont 911 écoles publiques, 143 écoles libres, 1,564 écoles patronnées, 25 écoles d'adultes et 36 écoles d'apprentis: ce qui fait un total de 6870 classes. Ces 6,870 classes sont fréquentées par 310,159 élèves.

L'ordre des Frères possède des maisons d'éducation en Turquie, en Egypte, en Chine, au Chili, aux Indes, dans toutes les parties des Etats-Unis, en Algérie, en Cochinchine, etc.

En France, elle compte 1,006 maisons, 9,279 Frères, 2,044 écoles comprenant 5,343 classes, et 237,986 élèves.

En Belgique, 44 maisons.

En Angleterre, 7 maisons.

En Espagne, 2 maisons.

Dans la province de Québec, nous comptons—d'après le *Nouvelliste* de Verviers—29 maisons, 293 frères, 40 écoles, comprenant 205 classes et 10,116 élèves.

Cette énumération—bien incomplète pourtant—démontre quels succès peuvent obtenir le zèle, le dévouement et le désintéressement.

Nous disons "désintéressement" car dans aucune partie du monde où les Frères se sont dirigés, ils n'ont eu à compter ni à solliciter de traitements officiels.

M. le comte de Mun avait donc bien raison de dire que nous ne saurions jamais entourer de trop de respect ces religieux qui ne regardent ni au travail ni à la peine, mais qui n'écoutent, dans les bienfaits qu'ils distribuent à droite et à gauche, que l'amour de Dieu et l'amour du prochain.—*Le Nouvelliste*.

Voyons, maintenant, ce que dit un écrivain catholique, M. Ph. de Grandlieu, dans les *Annales Catholiques*, de ces religieux:

"Quand le hideux voyou rencontre par les rues de Paris ces humbles Frères en longue robe qui se sont faits les instituteurs gratuits du peuple, il jette ironiquement le cri du corbeau comme une insulte.

"— Ah! il est vrai que, depuis un siècle et demi, ils se sont abattus, ces oiseaux noirs, sur les quartiers populeux de nos cités pour y instruire les petits et les pauvres, et qu'il y a douze ans, bravant les balles et les obus, ils s'abattaient aussi sur nos champs de bataille en deuil pour y relever nos blessés et les porter aux ambulances! Il est vrai qu'ils mêlaient alors, avec une abnégation sublime, leur sang au sang de nos soldats, et qu'au lendemain de la paix, l'Académie française, ayant à décerner la palme du dévouement et du sacrifice, la donnait, comme un laurier d'or, à ces modestes Ignorantins, qui s'étaient montrés héroïques au premier rang des défenseurs de la patrie!

"Mais il n'est pas moins vrai que, peu de temps après, une bande officielle et enragée se ruait sur eux, d'un bout de la France à l'autre, et à coups d'ongle et de bec, les chassait de partout avec une haine que rien n'a pu assouvir encore!

Quels étaient les vrais corbeaux,—de ceux qui subissaient l'outrage et les meurtrissures ou de ceux qui calomniaient leurs victimes en les déchirant, des patriotes résignés ou de leurs implacables persécuteurs?

Non, les vrais corbeaux, ceux qui nous grugent et qui nous rongent, ceux qui, ayant trouvé la France à terre, se sont acharnés sur son corps saignant et mutilé, ce ne sont ni les archevêques qui transformaient leurs palais en hôpitaux; ni les évêques que les Prussiens châtiaient de leur patriotisme en les tenant prisonniers dans un coin de leur demeure; ni les prêtres partis avec nos mobiles pour partager leurs misères et consoler leurs souffrances; ni les Frères associés à toutes nos douleurs; ni les Sœurs pansant nos varioleux et succombant par centaines; ni les cléricaux qui, sous Charette et Cathelineau, arrachaient aux bulletins mêmes de M. Gambetta une admiration qu'a enregistrée l'histoire; ni ces catholiques de tout rang et de tout âge qui, de Bazanval au Mans et de Coulmiers à Patay, offraient stoïquement leur vie pour une cause désespérée!

"Les corbeaux, c'étaient ceux qui les envoyaient à la mort en exploitant avec sécurité leurs sacrifices; c'étaient les concussionnaires qui s'enrichissaient par des marchés frauduleux pendant que nos soldats manquaient de souliers, de poudre et de pain; c'étaient les sinistres farceurs, enveloppés de fourrures et bien nourris, qui "fumaient des cigares exquis" en oubliant toute une armée dans la neige; c'étaient les garibaidiens, les pillards, les aventuriers de toute race et de toute espèce auxquels on avait livrés une dictature en démons!

Et, depuis la guerre, les vrais corbeaux, ce sont les charlatans et les fripons, les intrigants et les coquins qui nous pressurent et nous oppriment; c'est la nuée d'affamés et de fruits secs qui se sont vantés dans la plus honteuse des curées, en dépeçant la France jusqu'au fond de ses entrailles!

"Corbeaux, ces Génois, ces Suisses, ces Badois qui ont tiré des millions de notre détresse et taillé leur fortune dans nos malheurs!

"Corbeaux, ces tripotiers, ces vétérinaires, ces besoigneux, ces déclassés, qui se prétendent législateurs et ne s'occupent qu'à pomper le Trésor au profit de de leur famille et de leur séquelle!

"Corbeaux, ces parvenus engraisés qui s'économisent des hôtels à six étages, des terres, des forêts, et ce maître ouffé qui se fait attribuer royalement pour ses menus plaisirs les tirés de Versailles, voisins de son domaine!

"Corbeaux, les Magnin qui s'adjugent une sinécure dorée avec une installation princière; les Constans, retour de Barcelone, qui s'achètent des châteaux; les Marcère, qui se refont, sinon une virginité, du moins une opulence; les Bonnet Duverdier, qui mangent la grenouille; les Jaocquin, qui brûlent le tapis; les Chavanne, qui coulent les fonds communaux; les Challemel-Lacour, qui touchent 250,000 fr. pour installer une lingerie dans leur ambassade, et les ambassadeurs cumulards comme cet Arago dont on a pu dire, en modifiant une définition fameuse: C'est un bel organe, desservi par son intelligence!

Corbeaux, les destructeurs du vieux culte national, de nos institutions séculaires, de nos lois, de nos mœurs!

"Corbeaux, les arracheurs de crucifix, les briseurs de croix, les proscripteurs de moines, les crocheteurs du mariage, du droit, de la liberté!....."

"Mais les exploités n'ont oublié qu'une chose: c'est que la France n'est pas veuve; c'est que le défenseur de ses droits et de son avenir est seulement absent, et que l'institution tutélaire dont l'éclipse momentanée a permis ces dilapidations, ces attentats et ces scandales, chassera bientôt, en revenant avec autorité, tous les corbeaux voraces et tous les oiseaux de proie, comme le soleil chasse la nuit, et le gendarme le voleur!"

Pauvre France!—A quel degré d'abaissement n'est-elle pas tombée?

La voilà—et depuis longtemps—aux mains de la voyoucratie.

D'abord la canaille modérée la gouverne et la canaille enragée l'assiège partout. Lisez les dernières dépêches.

Et vous croyez peut-être que nous exagérons. Voici qui va vous désabuser. C'est l'opinion des journaux républicains eux-mêmes. Jugez en:

"D'un bout du monde à l'autre, le drapeau français partout appelé reste partout en panne."—*Le Voltaire*.

"Nous sommes devenus la risée des trois continents de l'ancien monde. La France est arrivée à sa déchéance, et depuis l'année terrible, nous n'avons pas eu de pareille humiliation."—*La République Française*.

"La République actuelle est une poupée bête et exsangue."—*La Bataille*.

"La République actuelle est un régime de corruption, de lâcheté et d'imbécillité que la France prise d'un immense mouvement de dégoût, finira par vomir."—*Unité Nationale*.

"... Voilà donc d'après quelles informations notre gouvernement dirige sa politique, si l'on peut appeler politique l'effacement, l'anéantissement, le suicide."—*Journal des Débats*.

"C'est une vieille courtisane travestie et fardée, qui n'a plus ni sang ni vigueur, dont tous les actes trahissent l'énervement. Qu'il s'agisse d'enseignement, de liberté, de conscience, d'actes diplomatiques, de guerre, d'administration et même d'humbles mesures d'édilité pour la salubrité publique, chacun des actes de ce régime porte le signe de l'impuissance et de la maladresse."—*La Vérité*.

Vous le voyez la république est jugée. A quand l'exécution? C'est le secret de Dieu; cependant ça ne peut tarder.—*L'Union des Cantons de l'Est*.

L'état actuel de la France, les agissements des libres penseurs et des socialistes ont vivement alarmé Sa Sainteté Léon XIII.

Aux pèlerins français qui sont venus lui présenter leurs hommages, il y a une dizaine de jours, le Saint-Père a fait part de ses angoisses et de ses appréhensions.

"On frémit, a-t-il dit, à la vue des efforts que les sectes impies font à présent pour corrompre la France et la dépouiller de son glorieux caractère de nation catholique; on est épouvanté à la vue de la guerre qu'elles y ont déclarée à la religion et à Dieu même.

Et le Saint Père a conclu par ce conseil:

"Dans ces moments d'une gravité incontestable et en présence de tels dangers, un impérieux devoir vous incombe, très chers fils, celui de veiller au salut de votre patrie et de redoubler de zèle et d'activité pour la défense des intérêts religieux si menacés."

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ (Suite).

Epoque de la récolte du blé.—La récolte du blé doit se faire quand l'intérêt de la culture l'exige.

On cultive le blé dans deux buts: 1o. Pour obtenir des grains de semence; 2o. Pour en faire de la farine.

Une graine de semence n'est parfaitement bonne que lorsqu'elle est entièrement mûre; par conséquent, si le cultivateur se propose de récolter des grains de semence, il doit attendre que le blé bien soit mûr. Quand l'engouement naturel des plantes se fait, c'est-à-dire quand la plante jette elle-même ses grains, c'est lorsque ces dernières sont parfaitement mûres. Aussi les plantes que ces graines fournissent sont-elles toujours vigoureuses et fortes. Nous savons tous que les mauvaises herbes ont plus de force que les bonnes. Donc, le guide fourni par la nature devrait être adopté par le cultivateur. Aucune graine de semence ne devrait être récoltée avant sa maturité complète. Cependant, pour éviter les pertes provenant de l'égrainage, on devance de quelques jours l'époque naturelle de la récolte.

Mais s'agit-il de grains pour la nourriture de l'homme et des animaux, il faut absolument que la récolte se fasse avant la maturité complète. Voici, en

quelques mots, les avantages que l'on retire de cette récolte prématurée :

Le grain pèse toujours plus que celui récolté dans sa maturité complète; la différence est en moyenne de quatre livres par minot. Un même pied de blé récolté avant d'être mûr, donne plus de farine que celui qui a été récolté mûr, et cette farine donne plus de pain. On calcule que trois livres de farine provenant de blé récolté avant sa maturité, donne quatre onces de pain de plus que celle provenant de blé récolté mûr.

Au point de vue du succès de la culture, la récolte du blé avant maturité présente encore de nombreux avantages. Ainsi pendant le travail de la récolte, il y aura moins de perte par l'égrainage; le grain rendra moins de son mais plus de farine, et cette farine sera plus blanche; la paille sera de meilleure qualité et beaucoup plus nourrissante, plus juteuse, plus molle, par conséquent meilleure pour la nourriture des animaux. S'il survient des mauvais temps pendant que le grain est étendu sur le sol, on aura moins à craindre la germination du blé.

Il est vrai que cette récolte prématurée présente quelques légers inconvénients. Ainsi il y a un peu de perte, parce qu'il y a quelques grains qui sont encore trop mous, puis la récolte met plus de temps à sécher; dans ce cas, si les pluies sont fréquentes, on court risque de perdre beaucoup de grains. De plus ces grains ne sont pas très-recommandables. Mais pour contrebaler ces légers inconvénients, il possède d'un autre côté de très grands avantages. De sorte que nous pouvons conclure, comme règle générale, que le blé destiné à servir de nourriture devra toujours être récolté un peu avant sa maturité. Il peut s'écouler huit à dix jours entre les deux récoltes.

On reconnaît que le blé destiné à servir de semence est suffisamment mûr, lorsque sa paille a pris une belle couleur jaune, et qu'en passant l'ongle sur le grain il résiste parfaitement à la pression.

Le blé destiné à la nourriture est suffisamment mûr, lorsque le haut de la paille est encore verdâtre et qu'en pressant le grain avec l'ongle, celui-ci s'y enfonce sans trop de résistance. Il va sans dire que si le grain est en lait, il ne faudra pas en faire la récolte: ce serait trop prématuré, et l'on perdrait beaucoup sur la quantité.

A propos du blé de semence, nous devons ajouter que si le blé a versé, c'est à dire ses tiges renversées sur le sol, il ne faudra pas attendre sa maturité complète, car les pluies le feront moisir sur pied. Il vaudrait mieux alors choisir une partie du champ où le blé n'a pas versé, pour servir de grain de semence, et employer celui qui a versé pour nourriture et par conséquent le récolter avant sa maturité.

En général, on peut admettre que l'époque ordinaire de la moisson doit être au commencement d'août pour le blé d'automne, et pendant les premiers quinze jours de septembre pour le blé du printemps.

La manière de faire la récolte du blé et de toutes les céréales varie suivant les localités. Quelquefois on coupe les grains très haut, d'autres fois ras de terre. On coupe le blé long pour certaines raisons qui ont quelque valeur. On dit, par exemple, qu'on laissant

les chaumes longs, ils engraisent la terre; tandis qu'en rasant près de terre, on dégraisse la terre: cela est parfaitement vrai. Les chaumes étant produits par la terre et engraisés à ses dépens, par conséquent, en les laissant longs et en les enfouissant dans la terre par les labours, ils pourrissent et leurs débris servent d'engrais.

Mais il est une autre manière bien plus avantageuse d'utiliser les chaumes. La paille sèche fait un bien pauvre engrais qui se décompose très lentement et donne peu de nourriture aux plantes. Il serait préférable de charroyer ces chaumes dans les étables et de les faire imprégner d'urine on les donnant aux animaux, comme litière; d'en faire enfin ce que l'on appelle du fumier, et ce serait du fumier très riche fait avec une substance pauvre.

Le cultivateur intelligent, en coupant ses grains courts, aura par conséquent plus de paille à distribuer comme litière aux animaux et il ne la leur épargnera pas. Cette paille, imprégnée d'urine, sera mise en tas; elle se décomposera un peu, et quand elle aura subi un commencement de décomposition, on la transportera sur le champ en culture et par ce moyen on l'enrichira. En coupant les chaumes courts on a dégraisé la terre, il est vrai; mais en lui donnant des fumiers, on l'engraisse et cet engrais vaut cent fois plus que la paille qui en a augmenté la masse et la qualité.

Pour faire la récolte du blé, on se sert de différents instruments: la faucille, la faux et la moissonneuse.

De ces trois instruments, le plus lent est la faucille. Un homme coupe en moyenne, à la faucille, trois quarts d'arpent par jour. La rareté et le haut prix de la main-d'œuvre ne permet pas d'employer la faucille pour la récolte des grains, parce qu'on ne trouverait pas assez de monde pour faire les travaux; même si l'on en trouvait, on paierait trop cher. Cependant, quand le cultivateur peut, avec sa famille, faire tous les travaux de récolte, alors tout le monde travaille, les enfants comme les personnes âgées: les frais sont alors moins considérables. Mais s'il fallait payer des hommes, ce serait trop coûteux que de faire usage de la faucille; à moins que le grain soit versé: dans ce cas la faucille fait un meilleur ouvrage.

La faux destinée à faire la récolte des céréales est une faux ordinaire, mais son manche a une forme différente et elle est accompagnée d'une série de baguettes appelées javeliers; la faux porte le nom de faux javaleuse. Un homme habile dans le maniement de cet instrument, fait la récolte des grains aussi bien et peut-être mieux qu'avec la faucille; les javelles sont aussi bien faites et même mieux, car elles sont disposées plus régulièrement et leur dessiccation est plus rapide. La faux-javaleuse a encore l'avantage de couper le grain plus ras de terre, par conséquent de produire plus de paille pour le fumier. En moyenne, un faucheur au javelier abat un arpent et demi à deux arpents par jour, et quelquefois il dépasse cette étendue. Ces avantages nous font comprendre que dans les cultures où l'on emploie plusieurs hommes salariés, la faux-javaleuse devra être l'instrument employé par ces hommes, et que la faucille devrait n'être donnée qu'aux femmes et aux enfants quand il s'agit de couper le blé versé ou mêlé.

Le troisième instrument employé pour faire les moissons est la *moissonneuse*. Cet instrument est appelé à jouer un grand rôle dans les récoltes de nos céréales. Avec la moissonneuse, la récolte du grain ne coûte que le quart de ce qu'elle coûterait si elle était faite à bras d'homme.

Avec une bonne moissonneuse, les grains ne sont pas plus égrainés qu'avec la faucille ou la faux-javelonne; puis le travail se fait avec une grande rapidité, on peut mieux profiter des journées de beau temps et faire toutes les récoltes au moment le plus convenable.

Quelque soit l'instrument employé pour faire la récolte du blé, celui-ci se trouve toujours couché sur le sol, en ligne assez régulière que l'on appelle *javelles*. Là il subit l'opération que l'on appelle *javelage*, c'est-à-dire qu'il est séché par le soleil, humecté par les rosées et les pluies: ces alternatives de dessiccation et d'humidité achèvent de faire mûrir le grain et permettent au cultivateur de le mettre à l'abri dans ses granges. Le javelage a surtout pour but de faciliter le battage du grain, lorsque la saison est favorable; il se fait avec facilité et sans accidents. Malheureusement les saisons favorables sont bien rares sous notre climat, presque toujours de longues pluies viennent entraver cette opération; le grain est exposé à germer sur le champ, et l'on perd beaucoup sur la quantité et sur la qualité du grain. Pendant le javelage, il faut retourner le grain à plusieurs reprises, et cela exige un temps assez considérable.

Pour faire disparaître ces inconvénients, on même temps permettre au blé de profiter des avantages du javelage, on a remplacé cette dernière opération par la mise en quintaux.

Pour mettre le grain en quintaux, presque aussitôt après la récolte on lie le grain en petites gerbes formant environ le tiers d'une gerbe ordinaire, puis on prend six ou huit de ces petites gerbes, on les met debout sur le sol, les pieds écartés et les têtes rapprochées les unes aux autres, puis on prend quatre autres gerbes que l'on met les épis en bas sur les précédentes, de manière à les couvrir complètement; enfin on fixe ces dernières gerbes dans la position où on les a mises, en les attachant les unes aux autres, et l'on construit des quintaux solides pouvant résister avec facilité aux vents les plus impétueux.

Il existe d'autres manières de faire les quintaux, mais celle que nous venons d'indiquer est la plus convenable et préserve parfaitement les grains. Pourvu que ces quintaux soient bien faits, le cultivateur peut être certain que les grains javelleront parfaitement et qu'ils supporteront les plus fortes pluies, sans être détériorées. Cela se comprend bien, car dans un quintau bien fait, il est impossible à l'eau de pénétrer à l'intérieur; à mesure que la pluie tombe, elle coule le long des tiges qui forment le chapeau, et se rend à terre sans avoir eu le temps de pénétrer intérieurement; puis, aussitôt que la pluie cesse, l'air circule dans toute la masse du quintau et amène une prompte dessiccation.

Avec les quintaux le cultivateur s'épargnera bien des inquiétudes et bien des pertes. Après la récolte, il peut les laisser sur le champ pendant trois semaines, même un mois, sans avoir rien à craindre, et il rentre ses grains que lorsque ses autres travaux

ne le pressent pas; il peut donc ainsi régulariser ses opérations culturales et donner tous ses soins à celle qui presse la plus.

Ces avantages sont si importants que tous les cultivateurs devraient adopter la confection des quintaux, non seulement pour le blé, mais pour tous les autres grains. Néanmoins c'est avec assez de répugnance que cette pratique s'introduit dans nos cultures, car on lui fait de violentes objections, la plupart sans aucun fondement.

On craint de voir le grain moisir et cette crainte est futile, car dans un quintau bien fait la moisissure n'est pas à craindre. Il est bien vrai que si le grain a été engerbé pendant de fortes pluies, s'il était imbibé d'eau, il pourra moisir enfermé en quintau; mais ce reproche n'est pas applicable au quintau, c'est le cultivateur qui manque de jugement, il devrait au moins laisser ressuyer ses grains avant de les engerber.

On a dit que la mise en quintaux est une perte de temps. Lorsqu'on a suivi cette opération, on remarque qu'il faut moins de temps pour engerber des quintaux que de faire de grosses gerbes; puis au lieu de tourner et de retourner le grain, comme on est obligé de le faire pour le javelage ordinaire, on épargne le temps affecté à ce travail et on l'emploie activement à faire d'autres travaux importants. En un mot la confection des quintaux est une innovation des plus avantageuses et si le cultivateur canadien l'adoptait plus généralement, il aurait toujours de bons grains à sa disposition.
— (A suivre.)

Observations sur la manière de mener les chevaux.

Bien conduire un cheval est une chose extrêmement importante et l'un des meilleurs moyens de conserver les chevaux longtemps en bon état, et de plus de prévenir une foule d'accidents graves qui peuvent se présenter à chaque instant.

On doit, avant tout, ne pas confier un cheval à un homme brutal ou adonné à l'ivrognerie. L'ivrognerie, on le sait, rabaisse l'homme bien au-dessous des animaux dont on lui a confié le soin; elle détériore sa raison, paralyse son jugement et le rend inepte dans l'exercice de ses fonctions physiques et morales, quand la saine raison lui est absolument nécessaire. L'ivresse, enfin, peut amener des malheurs incalculables. On doit donc prendre toutes sortes de précautions pour éviter de confier les animaux, et surtout les chevaux, aux malheureux atteints de cette dégradante passion. La brutalité d'un homme adonné à la boisson, à qui on a confié la conduite des chevaux, peut compromettre leur santé et même leur vie, et amener une foule de graves accidents: la mort même des personnes. Bien loin d'avoir ces vices, il faut au contraire qu'un conducteur ait une patience, une douceur et une sobriété à toute épreuve, un jugement, un coup-d'œil juste, une bonne vue, une main sûre et légère, de l'intelligence, du discernement, une grande activité et une certaine force musculaire.

Quand il arrive qu'un cheval ne veut pas avancer, son conducteur, au lieu de l'accabler de coups, doit en rechercher la cause, afin de l'empêcher.

On ne doit pas attendre le moment d'atteler pour s'assurer si toutes les parties d'une voiture, et le harnais, sont en bon ordre, si le cheval n'a pas besoin

de nourriture et d'eau, si les fers sont en bon état, et avant de prendre le fouet, si rien ne manque à l'attelage.

Le conducteur doit être assis sur son siège, daplomb, avec aisance, le corps droit sans raideur, avoir tous les mouvements libres, tenir les coudes rapprochés de son corps, ne pas s'agiter sur son siège, ni se pencher sans nécessité de côté et d'autre, ni tendre les bras en avant; il faut, enfin, qu'il soit attentif à ce qu'il fait, sans s'occuper d'autre chose que de son cheval et de sa voiture. On ne peut être bon conducteur si on ne peut prévoir exactement où les roues de la voiture passeront sans avoir besoin d'y regarder.

Un défaut très-commun à beaucoup de conducteurs, c'est celui d'avoir la main mauvaise, c'est-à-dire de ne point savoir convenablement ménager l'action du mors; d'autres croyant l'avoir plus légère, laissent flotter tout-à-fait les guides, en sorte que s'il est nécessaire de retenir promptement un cheval pour l'empêcher de s'abattre, ou pour tourner, ou pour reculer, ils sont obligés de ressaisir trop précipitamment les guides, ce qui ne laisse pas de donner de fortes secousses, qui souvent répétées finissent par endurcir la bouche du cheval, au point de le rendre insensible; le même inconvénient arrive quand on tient habituellement les guides trop tendus, et alors il est inutile de chercher à augmenter la force du mors. Cette manière de conduire amène souvent de graves accidents, attendu que le cheval peut, à chaque instant, prendre le mors aux dents, sans qu'il soit possible au conducteur de l'arrêter.

Un conducteur doit savoir rendre et retenir alternativement la bride à son cheval par un mouvement moëlleux de la main, afin de rafraîchir les barres et entretenir sa sensibilité; cela doit se faire de temps en temps et non tout à coup, car on impatienterait un cheval ardent, et l'on ferait arrêter court celui qui serait naturellement nonchalant et fainéant.

Si nous avons de mauvais conducteurs de chevaux, nous en avons aussi de bons, mais en moindre quantité; il y en a dont la main est si délicate et si moëlleuse, que, sans quitter les guides, ils ne font sentir le mors que d'une manière presque imperceptible et rendent ou retiennent la bride quand il le faut, sans que l'on voie remuer leurs mains. Ce n'est que ce moëlleux de la main qui fait reculer sans difficulté. Un conducteur qui possède toutes ces connaissances, fera tout exécuter avec aisance à son cheval, tandis qu'un autre dont la main sera mauvaise fatiguera son cheval sans pouvoir le dempter.

Un conducteur doit se servir du fouet, tantôt comme aide, tantôt comme châtement, mais toujours à propos; par exemple, pour soutenir un cheval qui se laisse aller dans un tournant, le remettre sur les hanches quand il s'abandonne trop sur ses épaules; pour le faire tirer lorsqu'il se néglige, etc.; il ne faut donner le coup de fouet qu'au moment même de la faute, afin que le cheval sache pourquoi on le châtie et l'appliquer le plus vigoureusement possible, et n'user surtout de ce moyen que quand la nécessité l'exige, autrement le cheval s'y habituerait.

Lorsqu'on est en voyage, il faut conduire alternativement au trot et au pas, pour ménager le cheval, principalement quand il doit faire une longue route;

il n'eût-il que dix lieues à faire, il est toujours bon de prendre ces précautions qui, en tous points, dénotent l'amour propre du vrai conducteur.

Les rai-seaux pavés doivent être parcourus de biais, car si on les prenait en travers, on éprouverait une secousse qui pourrait incommoder fortement les personnes qui sont dans la voiture.

Les montées fatiguent, mais les descentes sont plus dangereuses; c'est pourquoi il faut ralentir le pas aux approches d'une montagne ou d'une côte, afin que le cheval ait plus d'haleine pour la monter. Dans bien des cas, il est indispensable de le laisser reposer au sommet de la côte, quand il est fortement essoufflé.

Quand il s'agit de descendre une pente rapide, il faut soutenir le cheval d'une main ferme et ne pas négliger d'enrayer une roue de derrière, afin de diminuer l'impulsion donnée à la voiture, et surtout éviter, autant que faire se peut, les gros cailloux et les ornières; en pareil cas, le moindre choc peut suffire pour faire verser la voiture.

S'agit-il du transport d'une charge, le conducteur doit la distribuer dans sa voiture, ou sa charrette, de manière que le poids soit en équilibre sur l'essieu.

Si la charge est trop lourde et que dans une côte rapide, le cheval se refuse de la monter, on ne doit pas se servir du fouet mal à propos. Dans aucun cas, on ne doit frapper un cheval à la tête, ni lui donner des coups de pieds sous le ventre, ni se servir d'un bâton pour le corriger, car, outre qu'une semblable brutalité ne tend qu'à abrutir entièrement le naturel du cheval, elle peut encore lui occasionner des maladies mortelles. A l'approche d'une côte, il faut faire partir le cheval au grand pas ou au trot; en lui aidant du fouet jusqu'à ce qu'il soit bien lancé; mais si la force se refusait à ses efforts, il serait préférable de lui aider, surtout de ne pas le battre, comme le font, en ces circonstances, beaucoup de mauvais conducteurs.

Lorsqu'on entreprend un long voyage, on doit se précautionner de tout ce qui peut être nécessaire pour remédier aux accidents imprévus.

Chaque fois que l'on met un cheval à l'écurie, le premier soin doit être de le panser à fond; le second de mettre la voiture et les harnais en bon ordre, et de ne quitter l'écurie que lorsque son cheval a reçu la nourriture suivant qu'il en a besoin.

Beaucoup de conducteurs, ne sachant pas étudier le caractère de leurs chevaux, croient souvent reconnaître des dispositions vicieuses, quand ils n'obéissent pas aussitôt que leur brusque promptitude l'exige; alors, les pauvres animaux sont toujours maltraités, négligés, et sont bientôt perdus si on ne se hâte pas de les confier à des mains plus habiles.

D'autres, sans raison, sans discernement, sans intelligence, font continuellement agir le fouet, sans raison et sans motifs, principalement quand ils sont de mauvaise humeur: ce qui leur arrive très-souvent; les chevaux ainsi tourmentés se jettent en avant comme pour éviter les coups et appuient fortement sur leurs barres, ce qui les leur gêne en peu de temps. Les chevaux ainsi maltraités sont sujets à devenir ombrageux et souvent à tomber sérieusement malades.

Accouplement des moutons.

Les brebis entrent en chaleur ordinairement dans le mois de novembre; c'est aussi l'époque la plus convenable pour l'élevage des agneaux, car les brebis portant cinq mois, agnèlent dans le mois d'avril, et les agneaux ont alors deux étés pour un hiver; le lait qu'ils boivent est meilleur et plus abondant que dans l'hiver, au moment où les mères ne sortent pas et mangent du sec, souvent plus mauvais que bon, ce qui est contraire à la santé. Rien n'est plus nuisible aux agneaux que le froid; il est donc préférable qu'ils naissent dans le commencement du printemps; quand il fait beau, on peut les laisser dans un enclos où ils peuvent courir, sauter et manger de l'herbe. Le peu de nourriture, le grand air et l'exercice qu'ils prennent, favorisent leur développement, tout en les maintenant en bonne santé. Rien n'est plus contraire aux agneaux que le trop long séjour dans la bergerie; ils deviennent frêles et débiles, et les races se trouvent ainsi détériorées.

Les brebis et les béliers destinés à la reproduction doivent être âgés de deux ans au moins et de huit ans au plus; quand cet âge est passé, les agneaux qui naissent sont dégénérés de tempérament et souvent aussi de formes.

Les signes caractéristiques de la chaleur des brebis, sont: une très-grande agitation pour des animaux ordinairement si paisibles, de grands mouvements des reins et du cou, etc.

La surabondance de graisse est souvent la cause de l'infécondation, d'un part trop laborieux et d'un produit très-chétif.

Un bélier pourrait suffire à cent brebis et plus, mais il ne produirait que de faibles élèves et serait lui-même ruiné en peu de temps. Pour éviter cet inconvénient et satisfaire à une sage reproduction, on ne doit lui donner que 30 ou 40 brebis au plus.

Moyen de faire reconnaître les agneaux par leurs mères.

On éprouve quelquefois de la difficulté à faire reconnaître les agneaux par leurs mères: ce qui arrive souvent lorsqu'il y a des jumeaux. Ceux qui désirent élever leurs agneaux y trouveront avantage en répandant un peu de sel fin sur ceux que leurs mères ne reconnaissent point. Ce sel aura l'effet d'attirer la mère, et lorsqu'elle aura commencé à lécher l'agneau elle ne l'abandonnera pas. L'application du sel ne fait aucun mal aux agneaux.

Lorsque les brebis sont sur le point de mettre bas, on ne devrait les transporter d'une bergerie à l'autre; il est important de les déranger le moins possible, vu que ces dérangements, surtout quand les brebis sont jeunes et sauvages, occasionnent assez souvent de leur part l'abandon de leurs petits.

Utilité du sel commun en agriculture.

Un des effets du sel, lorsqu'on le répand sur la terre dans une juste proportion, est de donner une nouvelle vigueur aux plantes légumineuses et d'avancer leur croissance sans en altérer la saveur. C'est aussi une des substances les plus efficaces qu'on puisse employer dans un jardin pour la destruction des insectes.

Pareillement on a trouvé que le sel est un préservatif certain contre les fâcheux effets de l'humidité si redoutable aux bestiaux. On le fait administrer avec succès aux chevaux dont les jambes se gonflent à la suite de grandes fatigues. Donné aux vaches, le sel ôte au lait et au beurre ce goût de navet qu'il contracte quelquefois quand on le nourrit avec cette plante. Le sel peut également être employé très utilement pour la conservation des abeilles pendant l'hiver; il faut, pour cela, qu'il soit mis en dissolution dans de l'eau bien claire et mêlée avec un peu de melle: dans cet état le sel est pour ces insectes un préservatif excellent contre la dysenterie, maladie à laquelle ils sont sujets.

Doses de sel à administrer aux animaux.—Comme l'abus du sel à administrer aux bestiaux a ses dangers, et que cette substance peut être considérée comme un aliment ou un poison, suivant l'usage qu'on en fait, il est bon de connaître les doses qu'il est prudent d'administrer à chaque animal.

Aux chevaux: 1½ once le matin et autant le soir; aux vaches quand elles ont du lait: 2 onces le matin et autant le soir; aux bœufs qu'on engraisse: 1½ once le matin et autant le soir; aux veaux: ½ once le matin et autant le soir; aux moutons: 3 onces par semaine, partageant également cette quantité pour leur en donner chaque jour, matin et soir.

Choses et autres.

L'Album Musical.—Nous venons de recevoir le numéro d'octobre de cette importante publication. Nous félicitons MM. A. Fillatreault & Cie., sur le choix et la beauté de musique vocale et instrumentale que contient chaque numéro. Le choix qu'ils font des chants sacrés et des morceaux d'orgue rendent cette publication importante pour les collèges et les couvents. Nous l'exagérons pas en disant que chaque numéro vaut à peu près le prix de l'abonnement de l'année si l'on était obligé d'acheter chaque morceau de musique séparément. On s'abonne chez MM. Fillatreault & Cie., à Montréal. Le prix d'abonnement est de \$3 par an.

Voici le sommaire de la dernière livraison: *Musique.*—Oratorio du Noël (*Chœur*), C. Saint-Saëns; Fugue (*Orgue*), Rink; Lecture à vue (*Piano*), E. Guiraud; Le désir, Schubert; Vir de bord (*Chansonnette*), E. Blain de Saint-Aubin; Tantum ergo (*Chœur*), Palestrina; Romance (*Piano*), Rubinstein.—*Littérature:* Sigismond Thalberg; Du mouvement musical au Canada; Lettre parisienne; Revue Mensuelle.

Conservation des peaux d'animaux.—Les peaux acquièrent une grande valeur comme chacun le sait si elles sont apportées sur le marché en parfait état de conservation. Voici quelques conseils qui seront bons à suivre et qui mis en pratique ne pourront qu'être utiles: Si la peau a été enlevée depuis quelque temps il faut la mettre dans de l'eau contenant un peu de sel, jusqu'à ce qu'elle soit devenue aussi souple que le jour de l'abattage de la bête. Ceci fait il faut la gratter avec un couteau arrondi à l'extrémité; les peaux de mouton doivent de plus être parfaitement lavées et la laine nettoyée au savon et parfaitement rincée. Puis il faut faire la pâte suivante: pour chaque peau, prendre quatre onces de sel, quatre onces d'alun et une demi once de borax; faire dissoudre le tout dans un quart de gallon d'eau chaude et laisser refroidir jusqu'à ce qu'on puisse, avec la main, mêler au liquide une once de blanc d'Espagne et une quantité suffisante de farine de seigle pour obtenir une pâte épaisse. Cette pâte doit être appliquée sur le côté chair de la peau et cette dernière pliée en deux sur sa longueur, la laine ou le poil en dehors et laissée dans cet état pendant une quinzaine de jours, en ayant soin que l'endroit où elle sera déposée soit bien aéré. Au bout de ce temps on enlèvera la pâte, on lavera et on échevra la peau; avant qu'elle ne soit parfaitement sèche on devra l'assouplir et la gratter soit avec un couteau spécial en forme de hachoir soit avec un morceau de bois dur ayant un tranchant bien affilé. Plus la peau

sera assouplie et grattée pendant le séchage, plus souple elle sera.—*Le Moniteur du Commerce.*

Ce qu'est le cultivateur, ce qu'il doit faire.—Le fermier est à la fois un producteur, un manufacturier et un marchand. Pour produire avec science, pour manufacturer avec économie et pour vendre avec profit il doit se tenir au courant des progrès réalisés par la science et l'industrie et étudier avec soin les fluctuations des marchés. Dans ce but il doit lire avec attention les journaux spéciaux qui s'occupent de ces questions.—*Le Moniteur du Commerce.*

Gaspésie.—Les nouvelles qui nous viennent de la Gaspésie, sont ou ne peut plus consolantes. La pêche d'automne a été excellente et la récolte au-dessus de la moyenne; de sorte que la population est amplement pourvue des moyens de subsistance pour l'hiver. Depuis cinq ou six ans, le comté de Gaspé a fait des progrès immenses dans la voie de la colonisation et de l'agriculture.

Des personnes qui ont voyagé dans ce comté, cet automne, rapportent qu'ils y ont vu d'aussi beau blé qu'il soit possible d'en voir dans aucune autre partie de la province. Ce qui améliore encore la position du cultivateur, c'est le changement récent adopté par les commerçants dans le système de commerce suivi jusqu'alors sur la côte; ainsi, au lieu du troc on a substitué depuis l'argent comptant et, la compétition aidant, les prix des denrées et marchandises sont moins élevés qu'autrefois.

Il est vrai qu'un certain nombre de pêcheurs ont laissé la côte de Gaspé pour les chantiers des Etats-Unis et l'Ontario, où ils ont été attirés par l'appât des gages élevés qu'on leur offre; mais ils n'ont pas perdu l'esprit de retour. La plupart reviendront au printemps, emportant avec eux le produit de leur travail. Il y a lieu de former des espérances sérieuses sur l'avenir de cette partie du pays au point de vue industriel, commercial et agricole. La construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, déjà en grande partie assurée par l'octroi généreux du gouvernement Chapleau, contribuera puissamment au développement des ressources de toutes sortes que l'on y trouve et fera de la Gaspésie la partie la plus riche et la plus prospère de la province.—*Journal de Québec.*

RECETTES

Poux chez les moutons.

Cette opération, comme beaucoup d'autres, est due généralement à la malpropreté. Les poux attaquent de préférence les agneaux, c'est-à-dire les jeunes bêtes à laine, de deux ans.

Le meilleur remède est le lavage complet après la tonte; si cependant cela était insuffisant il faudrait employer la graisse dont nous donnons la composition suivante. Nous ne croyons pas qu'il existe de moyen plus efficace pour la destruction de la vermine, que de faire usage de seize onces de vieille graisse de porc fondue et huit onces de beurre frais que vous pétrissez ensemble, jusqu'à parfait mélange, en y ajoutant ensuite une once de poivre fin et une once de tabac en poudre.

La quantité de graisse que nous venons d'indiquer peut suffire pour une douzaine de moutons. L'opération doit être faite deux fois.

Le lait de beurre additionné d'un peu de poivre et de tabac en poudre, produit aussi de bons résultats.

Morve du mouton.

La morve du mouton (ontarbu) est une des maladies les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir. Il faut plutôt chercher à la prévenir qu'à la guérir, en s'attachant à la bonne tenue des bergeries, en garantissant les moutons de toute humidité, en leur donnant une température modérée, et en prévenant l'arrêt de la transpiration.

Malgré que le mouton se garantisse du froid par sa toison, lorsque le froid humide pénétre chez lui, la morve survient après de grandes souffrances.

Les cultivateurs qui ont l'habitude de laisser leurs moutons à la porte de la grange ou de la bergerie, pendant l'hiver, pour y prendre leur nourriture, et qui les y font rester plus de trois ou quatre heures, dans le milieu du jour, rendent la maladie incurable.

Choléra des porcs.

Le *Price Current* de Cincinnati donne le remède suivant pour prévenir la maladie connue sous le nom de *Choléra des porcs* (Nous en empruntons la traduction au *Moniteur du Commerce*): Pour prévenir ou guérir cette maladie, il faut donner au porc une livre de sulfate de cuivre dans cinq gallons d'eau chaude. En temps ordinaire si on fait prendre aux porcs ce mélange une fois tous les trois mois, on aura toujours des animaux sains et bien portants.

BREVETS! Nous continuons à agir comme solliciteurs de Brevets, Carvats, Marques-de-Commerce, Droits de Propriété Littéraire, etc., pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons acquis TRENTE-SIX ANNEES D'EXPERIENCE.

Aucun paiement n'est requis pour l'examen des modèles et dessins. Avis par la maille gratis.

Les brevets obtenus par notre concours sont publiés dans le *SCIENTIFIC AMERICAN*, qui a la plus grande circulation et le plus influent des journaux de ce genre publiés dans le monde entier. Chacun comprend les avantages d'une semblable annonce.

Cette grande et belle publication HEBDOMADAIRE à \$3.20 d'abonnement par année est reconnue comme le meilleur journal qui existe, dévoué à la science, aux mécaniques, aux inventions, aux travaux d'ingénieurs et au progrès de la science industrielle. 10 CENTS le numéro.

En vente chez les marchands de journaux.

Adresser: MUNN & CIE, solliciteurs de brevets, éditeurs du *SCIENTIFIC AMERICAN*, 261, Broadway, New-York. Des livrets concernant les brevets, sont envoyés francs de port.

2 Novembre 1882.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui lèse toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bonnets pour autels, Papiers pour fleurs artistiques, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, Libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.